RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: D9970A5F-AAF5-4C73-9C8A-7F94B7B7051A

20-20 TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : Espace Guidetti 323 Chemin des Plaines, 06370 Mouans Sartoux, France
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CANNES sous le numéro
388 748 931
(la « **Société** »)

PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 MARS 2025

La société Consilio Midco Limied**,** société de droit britannique dont le siège social est situé Ash Tree House, Norman Court, Ashby-De-La-Zouch, Angleterre, LE65 2UZ, Royaume-Uni, représentée par Monsieur Shiv Vyas en sa qualité de représentant de l'associé unique (ci-après "l'**Associé unique**"),

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Il est rappelé à titre liminaire que l'article 4 des statuts de la société est ainsi libellé :

"*Le siège de la Société est fixé : Espace Guidetti 323, Chemin des Plaines, 06370 Mouans Sartoux.*

Il peut être transféré en tous endroit par décision de la collectivité des associés ou par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision du Président devra être ratifiée par la plus prochaine décision collective des associés."

Première décision

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la société, à compter du 27 mars 2025 à l'adresse suivante : 49 Impasse du Hameau, 06250 Mougins, France**.**

Deuxième décision

En conséquence de la décision précédente, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

"*Le siège de la Société est fixé : 49 Impasse du Hameau, 06250 Mougins, France.*

Il peut être transféré en tous endroit par décision de la collectivité des associés ou par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision du Président devra être ratifiée par la plus prochaine décision collective des associés."

Troisième décision

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres nécéssaires au bon engreistrement de l'opération auprès des adminsitrations compétentes.

Docusign Envelope ID: D9970A5F-AAF5-4C73-9C8A-7F94B7B7051A

L'Associé unique
Consilio Midco Limited
Représentée par

DocuSigned by:
[redacted]
F2727551598648E...

Shiv Vyas
Directeur général
Représentant de l'Associé unique dûment habilité